

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DES HAUTS-DE-FRANCE

Séance du 19 juin 2024

Avis n°2024-14

Avis du CSRPN Hauts-de-France relatif à la méthode d'élaboration du diagnostic territorial, volet espèces dans le cadre de la stratégie aires protégées .

1. Contexte

Dans le cadre du premier plan d'actions territorial (PAT) Hauts-de-France de la stratégie aires protégées (SAP), il est prévu de réaliser un diagnostic des écosystèmes à fort enjeu patrimonial (fiche action n°1.3.9). Au-delà de leur identification, leur prise en compte dans le réseau actuel d'espaces protégés sera analysée. Ils seront également croisés avec les pressions qu'ils subissent afin de prioriser les secteurs à préserver. Cette analyse sera complétée de concertations locales visant à affiner les secteurs pré-identifiés, les menaces et les besoins en protections. Il s'agit bien là d'un outil d'aide à la décision. À noter que cette action est également intégrée au plan d'action du pôle connaissance de l'ARB.

Deux approches complémentaires sont envisagées. Elles se basent sur :

- les habitats, approche pilotée par la DREAL et le CBN de Bailleul ;
- les espèces, approche pilotée par la DREAL et le CEN Hauts-de-France ;

Les travaux menés en 2023 et début 2024 sur le volet espèces sont présentés en séance en vue :

- d'une validation :
 - de la méthode du diagnostic territorial ;
 - des premiers résultats ;
- d'un recueil de recommandations sur les perspectives 2024-2025.

2. Avis

Suite à la présentation et aux différents échanges qui ont suivi, le CSRPN des Hauts-de-France émet **un avis favorable**, quant à la validation de la méthode et des paramétrages retenus pour le modèle, assujetti des recommandations suivantes :

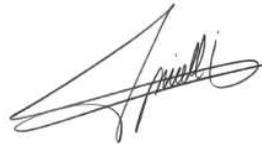
- Veiller à bien expliciter les limites du travail afin d'éviter qu'il en soit fait un usage non approprié au regard des objectifs : données et groupes taxonomiques pris en compte, connaissance des espèces, zone géographique sous-prospectées, image à un temps donné, etc. En effet, une analyse rapide à « dire d'experts » des résultats présentés semble montrer une sous-évaluation des enjeux sur 3 principaux territoires de la région Hauts-de-France : le Vexin, le Pays de Bray et la Brie. Ceci peut être lié à un déficit de données sur ces territoires. La stratégie ne peut donc se fonder uniquement sur le diagnostic réalisé.
- Insister sur le caractère évolutif du diagnostic. Il s'agit d'une analyse à un temps donné sur la base des connaissances disponible. Les résultats devront être actualisés en fonction des nouvelles listes de menaces des espèces, de nouvelles données, de nouveaux groupes taxonomiques pouvant être pris en compte, etc.

- Réaliser le croisement avec le volet habitats du diagnostic mené par le CBN de Bailleul, travail complémentaire à l'approche espèce.
- Bien qu'un travail spécifique soit mené sur les chiroptères dans le cadre du plan national d'action, un test sur les espèces forestières serait intéressant à mener.
- Les espèces migratrices, les espèces de cours d'eau et les zones urbaines sont à mieux prendre en compte. Elles pourront faire l'objet de travaux spécifiques.
- Évaluer et préciser les modalités d'exploitation des cartes produites zones à éviter en priorité ou à intégrer dans les documents stratégiques régionaux de planification, les inventaires, les projets d'aménagements, etc.
- Rendre les travaux accessibles à l'ensemble des acteurs du territoire afin qu'ils puissent l'intégrer aisément dans leur politique de conservation des espaces naturels.
 - Sur ce point, il semblerait utile d'organiser un travail visant à préciser les périmètres pour une meilleure prise en compte dans les documents de planification ou autres.
- Concernant les perspectives du projet, il est rappelé l'intérêt d'intégrer dans l'analyse les paramètres suivants : liens fonctionnels entre les milieux, modalités de brassage génétique des populations, actions de conservation des métapopulations, etc.

Fait le 22 juillet 2024

À Amiens

Le Président du CSRPN Hauts-de-France,



Franck SPINELLI